

Privilège

[Français]

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, le ministre est-il d'accord avec moi que cette mesure de la guerre froide diminue l'image des États-Unis auprès des Canadiens?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, peut-être que le député est préoccupé par l'image, mais je ne le suis pas. Mais je crois qu'il serait dans l'intérêt des Américains de mettre fin à cette législation, ce règlement. Et j'ai l'intention d'en persuader les Américains.

* * *

• (1500)

LES TRANSPORTS

M. Jean-Pierre Blackburn (Jonquière): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

À l'occasion de sa rencontre en fin de semaine avec son homologue provincial, le ministre peut-il m'informer si effectivement le ministre des Transports du gouvernement du Québec lui a donné des assurances, ou encore est-ce que le ministre lui aurait avancé des propositions concrètes pour que la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean ne perde pas 11 des 25 millions de dollars qui avaient été réservés pour l'autoroute Alma—La Baie et qui doivent être dépensés avant le 31 mars 1991?

D'autre part, si les travaux ne peuvent débiter à temps pour le tronçon Saint-Bruno—Jonquière, qu'est-ce que son homologue lui a dit qu'il ferait pour qu'on ne perde pas cet argent dont nous, du fédéral, payons la moitié de la facture?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, je remercie mon collègue pour sa question. J'ai effectivement rencontré samedi le ministre des Transports du Québec qui m'a assuré que dans le cas auquel se réfère mon collègue, les sommes d'argent investies par le gouvernement du Canada seraient dépensées en temps nécessaire, d'autant plus qu'il se chargeait, auprès du ministre de l'Environnement du Québec, M. Pierre Paradis, de faire des représentations nécessaires pour régler les problèmes auxquels ils font face actuellement.

Je peux assurer mon collègue que les sommes d'argent fédérales seront dépensées dans les temps requis.

[Traduction]

QUESTION DE PRIVILÈGE

LA BROCHURE CONCERNANT LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, je soulève la question de privilège au sujet d'une difficulté survenue à la Chambre ce matin et au cours de la période des questions. C'est la première fois que j'ai la chance de vous la signaler.

Tant ce matin qu'au cours de la période des questions, le ministre des Finances a porté à notre attention le document. . .

[Français]

TPS, Taxe sur les produits et services, renseignements à l'intention de la petite entreprise.

[Traduction]

J'ai demandé aux pages de me trouver un exemplaire de ce document auquel le ministre des Finances s'est référé à maintes reprises ce matin. Tout d'abord, les pages ne sont pas parvenus à m'obtenir un exemplaire. Puis après plusieurs essais infructueux, ils y sont enfin parvenus. Malheureusement, le texte de cet exemplaire était rédigé dans une seule des langues officielles.

Je pensais que toutes les délibérations de la Chambre et tous les documents que publie le gouvernement du Canada devaient être dans les deux langues officielles. Comment se fait-il que le gouvernement actuel, lui qui prétend signer une résolution visant à honorer les deux langues officielles de notre pays, n'a-t-il pas encore publié ce document dans les deux langues officielles à l'intention des députés?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai là un exemplaire en anglais du document intitulé *GST, Goods and Services Tax, Information for Small Business*. Au verso de ce document. . .

[Français]

TPS, Taxe sur les produits et services, renseignements à l'intention de la petite entreprise.

[Traduction]

C'est dans les deux langues officielles. Si mon collègue désire des exemplaires en français et en anglais, dans les deux langues officielles, il n'a qu'à en faire la demande, et nous lui communiquerons tous les exemplaires qu'il souhaite distribuer à ses électeurs.